



Humiliation anonyme sur un reseaux social

Par **extreme**, le **10/03/2013** à **15:44**

Bonjour,

mon collègue dispose d'une page sur un réseaux social qui commence par f ou il est possible de faire une déclaration d'amour. Une déclaration péjorative me visant à été publiée, cependant mon nom n'a pas été précisé et aucune insulte n'a été dite. La page et la publication ont été supprimées moin de 24h plus tard.

Y'a t'il un moyen de porter plainte ou de retrouver la personne ayant écrits cette publication ?

Par **extreme**, le **10/03/2013** à **15:59**

J'aurai besoin d'une réponse rapide...